

Jean-Marie Brétilon



Krystina Behête

Ensemble, pour défendre les Charentonnais et les Mauritiens !

Le 1^{er} février 2011,

Chers Charentonnais, chers Mauritiens,

Les 20 et 27 mars 2011 auront lieu les élections cantonales qui vous permettront de choisir le représentant de Charenton et de Saint-Maurice au Conseil général du Val-de-Marne.

Ces élections sont importantes pour vous tous car les missions du Conseil général s'exercent dans nombre de domaines de la vie courante :

- l'action sociale : le logement, l'aide aux personnes âgées ou souffrant d'un handicap, la santé, la protection de l'enfance, le revenu de solidarité active,
- les collèges, la culture, le sport,
- les routes départementales, les espaces verts, etc...

Parmi ces sujets, certains vous concernent directement, alors que l'importance du rôle de cette collectivité n'est pas toujours bien perçue.

Malheureusement, ce Conseil général, à majorité communiste et socialiste depuis 35 ans, gère le département **en oubliant souvent nos villes, considérées comme privilégiées :**

- parce que notre potentiel fiscal est trop élevé,
- parce que si nous respectons la loi SRU qui stipule que les villes doivent avoir plus de 20% de logements sociaux, le Président du Conseil général a décidé de façon arbitraire que les aides et les subventions ne seraient attribuées qu'à partir d'un seuil de 30% !,
- parce que notre cadre de vie est bien préservé,
- parce que les entreprises de nos communes contribuent à alimenter nos recettes budgétaires.

De ce fait, Charenton et Saint-Maurice sont très souvent exclues des aides et des subventions départementales, si largement distribuées dans les villes favorables à cette majorité partielle. Il nous faut donc changer cette gouvernance qui néglige nos communes.

Avec le soutien du Sénateur Christian CAMBON, Maire de Saint-Maurice, et de notre Député, Michel HERBILLON, **j'ai décidé d'être candidat et de vous demander de me renouveler votre confiance pour un nouveau mandat de Conseiller général du canton de Charenton et de Saint-Maurice.**

Quelle meilleure façon de défendre les intérêts de nos deux villes que de choisir comme suppléante, une mauritienne, Maire adjoint chargé de la solidarité et des actions sociales, **Krystina BEHÊTRE**, qui sera à mes côtés tout au long de cette campagne ?

Elu depuis 1998 au Conseil général, j'aurai à cœur, comme je l'ai fait jusqu'ici, d'être l'avocat inlassable de Charenton et de Saint-Maurice. Par chance, ce canton recouvre très exactement le même territoire que celui de notre Communauté de communes qui unit déjà nos deux villes. Les dossiers me sont donc bien connus.

Depuis maintenant 13 ans, je me suis attaché, avec courage et opiniâtreté, sachez-le, dans ce contexte très politisé, à apporter des réponses à vos attentes chaque fois qu'il m'a été possible de le faire, notamment pour nos collègues Nocard et La Cerisaie, pour l'aménagement des voies départementales, pour la construction de nos gymnases ou pour des dossiers sociaux, culturels ou sportifs.

Avec **Krystina BEHÊTRE**, nous espérons avoir le plaisir de vous rencontrer dans les prochaines semaines afin de vous écouter et de vous faire des propositions pour l'avenir du département et pour notre canton en particulier.

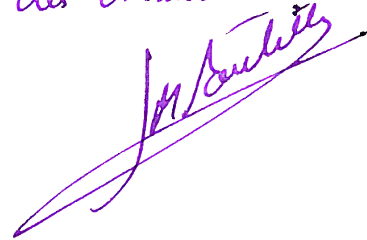
Bien sincèrement,

Je suis très honorée de mener ce combat pour les Cantonnais au côté de Jean-Marie

Krystina Behêtre

Krystina Behêtre

Notre ambition :
défendre les intérêts
des Charentonnais et
des Mauritien(ne)s !



Jean-Marie Brétillon

Une campagne électorale qui touche les 45 000 habitants de Charenton et de Saint-Maurice a un certain coût. Nous ne disposons que de nos seules ressources et de celles de nos amis. Merci d'ores et déjà de votre précieux concours que vous pouvez faire parvenir à l'Association de financement de la campagne de Jean-Marie Brétillon et de Krystina Behêtre (chèques libellés à l'ordre de BBC 2011) à l'adresse suivante :

Mme Frédérique Becker
BBC 2011
21 rue Eugène Delacroix
94410 Saint-Maurice

Un reçu vous sera alors délivré et vous permettra de déduire votre don dans les limites fixées par la loi. Vous pouvez retrouver Jean-Marie Brétillon sur le blog : www.charenton-demain.com et le joindre à l'adresse suivante : charentondemain@gmail.com